

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2021, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 569-2021 modifiant le Règlement numéro 517-2018 sur la gestion contractuelle;
- Règlement numéro 571-2021 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre.

AVIS est aussi donné que lesdits règlements sont déposés au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 7 juillet 2021.

Gemma Vibert,
Greffière